

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 25 septembre 2023**

**Délibération n° 2023-1854**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Bron - Vénissieux

Objet : Sport - Rénovation et mise en accessibilité du stade d'athlétisme métropolitain et de la plaine des jeux du Parc de Parilly - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

**Rapporteur** : Monsieur Florestan Groult

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 septembre 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burrucand, Mme Cabot, M. F. Camus, M. J. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Chihi, M. Cochet, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Crédoz, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : M. Charmot (pouvoir à Mme Sarselli), M. Cohen (pouvoir à M. Quiniou), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Corsale (pouvoir à M. Gascon), Mme Crespy (pouvoir à M. Petit), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), Mme Ederly (pouvoir à Mme Sechaud), M. Geourjon (pouvoir à Mme Sibeud), M. Marion (pouvoir à Mme Popoff), Mme Nachury (pouvoir à M. Lassagne).

**Conseil du 25 septembre 2023****Délibération n° 2023-1854**

Commission pour avis : éducation, culture, patrimoine et sport

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Bron - Vénissieux

Objet : Sport - Rénovation et mise en accessibilité du stade d'athlétisme métropolitain et de la plaine des jeux du Parc de Parilly - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Sports

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 septembre 2023, exposant ce qui suit :

L'opération travaux équipements sportifs métropolitains a été inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

**I - Contexte**

90 % des Français estiment qu'avoir une activité physique favorise le bien-être et fait du bien au moral. Pour 63 %, le sport est une véritable source de plaisir. Pour autant, plus de 50 % des Français âgés de 15 à 75 ans n'atteignent pas un niveau d'activité physique suffisant pour un maintien en bonne santé.

Malgré cette forte demande globale de sport, la pratique réelle est le reflet des inégalités sociales. La pratique sportive est, en effet, corrélée avec le niveau de revenu ; la proximité et le coût d'accès à des équipements étant des facteurs déterminants dans le choix d'une pratique sportive.

Celle-ci est également corrélée au genre et à l'âge : 80 % des jeunes filles de 11 à 14 ans n'atteignent pas la recommandation de 60 minutes d'activité physique par jour, contre 66 % pour les garçons.

Les envies des Français ont également évolué vers plus de liberté, vers la pratique du sport en extérieur et avec une demande d'un accompagnement plus prononcé.

16 % des Français pratiquent le sport en extérieur avec un professionnel et 39 % déclarent vouloir le faire à l'avenir.

40 % des Français pratiquent le sport en extérieur en libre accès et 61 % déclarent vouloir le faire à l'avenir.

**II - Objectifs**

Partant de ce constat, les objectifs de la Métropole de Lyon sont de favoriser l'accès au sport pour le plus grand nombre et pour chacune et chacun.

En matière d'équipements, la Métropole souhaite prioriser son action sur des investissements permettant de développer la pratique sportive des publics les moins pratiquants. Elle propose, dans cette perspective, de déployer 3 actions concrètes d'ici 2026 :

- susciter la création en extérieur d'îlots multisports inclusifs et libres d'accès, via le lancement d'un appel à projets à destination des communes et des bailleurs sociaux, doté d'un budget de 1,7 M€ en subventions d'investissement,

- réaliser, en complément de cet appel à projets, un 1<sup>er</sup> pilote d'îlot multisports inclusif sur le parc de Parilly, parc métropolitain dédié aux activités physiques et sportives pour tous avec 1000 pratiquants quotidiens et 180 événements grand public,

- investir dans la rénovation du stade d'athlétisme et de la plaine des jeux situés sur ce même parc de Parilly.

La présente délibération concerne le projet de rénovation du stade d'athlétisme et son accessibilité, le développement d'îlots multisports inclusifs, de plein air et en libre accès faisant l'objet d'une délibération séparée.

### **III - Le projet de rénovation et de mise en accessibilité du stade d'athlétisme métropolitain et de la plaine des jeux du parc de Parilly - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

Le stade d'athlétisme métropolitain du parc de Parilly est un équipement unique sur la Métropole mais vieillissant, qui nécessite d'importants travaux de rénovation.

Avec 8 pistes de 400 m, 2 lignes droites opposées, une rivière de steeple, des aires de saut et de lancer, il peut accueillir des compétitions d'athlétisme de haut niveau. Le stade a, par exemple, accueilli les championnats du monde d'athlétisme handisport en juillet 2013 ainsi que les championnats du monde d'athlétisme vétérans de 2015.

C'est aussi un lieu indispensable à la pratique sportive scolaire du territoire (280 000 collégiens par an y pratiquent une activité physique) ainsi que la pratique associative (180 événements grand public).

Pour continuer à remplir ces différentes fonctions, ce stade et la plaine des jeux du parc nécessitent des travaux importants, identifiés sur ce mandat.

Le budget de l'ensemble de l'opération proposée à cette fin est de 3 700 000 € TTC.

Les travaux seront exécutés selon le calendrier suivant :

- travaux à réaliser en 2024 pour un montant de 907 000 € TTC :

. rénovation et mise en accessibilité de la tribune et construction de vestiaires pour un montant de 776 000 € TTC,

. équipements pour la plaine des jeux pour un montant de 131 000 € TTC ;

- travaux à réaliser en 2025 pour un montant de 2 793 000 € TTC :

. remise au niveau de la piste d'athlétisme et des équipements connexes pour un montant de 2 177 000 € TTC,

. mise en place d'un éclairage pour la piste d'athlétisme pour un montant de 616 000 € TTC.

Des cofinancements externes sont identifiés et seront sollicités pour un montant global de 1 500 000 € :

- État *via* Agence nationale du sport : 500 000 €

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 000 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la rénovation et la mise en accessibilité du stade d'athlétisme métropolitain et de la plaine des jeux du parc de Parilly.

**2° - Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P39 - Sport et vie associative, pour un montant de 3 700 000 € TTC en dépenses au budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 907 000 € en 2024,

- 2 793 000 € en 2025,

et en recettes pour 1 500 000 € dont 375 000 € sur 2025 et 1 125 000 € en 2026, sur l'opération n° 0P39O9294.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 3 850 000 € TTC en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 150 000 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2024 et 2025 - chapitre 23, pour 3 700 000 €.

La somme à encaisser sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal - exercices 2025 et 2026 - chapitre 13, pour 1 500 000 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 26 septembre 2023**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230925-310503-DE-1-1 Date de télétransmission : 26 septembre 2023 Date de réception préfecture : 26 septembre 2023
---